



France Mobilités

Mobilité des salariés :
Enjeux stratégiques et retours
d'expériences

Mardi 23 novembre 2021

Programme



- 14 : 00** Cellule régionale France Mobilités en Provence Alpes Côte d'Azur : point sur les actions en cours
- 14 : 10** Enjeux de la mobilité : témoignages d'employeurs
- 14 : 40** Echanges et réactions sur les enjeux principaux
- 15 : 00** Rappels réglementaires (LOM, FMD)
- 15 : 10** Questions / réponses sur la réglementation
- 15 : 20** Dispositifs d'accompagnement
- 15 : 50** Retours d'expériences des participants



France Mobilités

Soutenir l'ingénierie dans les territoires peu denses

La cellule régionale France Mobilités en Provence Alpes Côte d'Azur : missions



Animer l'écosystème régional de la mobilité

Faire se rencontrer les acteurs qui proposent des solutions et ceux qui en recherchent



Aider les projets des collectivités

Apporter une ingénierie technique, financière et réglementaire dans les territoires peu denses



Centraliser les ressources documentaires

Mettre à disposition des études, des données, des contacts... et des explications sur la LOM



Instruire les candidatures aux appels à projets

Appuyer les candidats à préparer leur dossier, donner un avis sur les candidatures déposés



Missions



La cellule régionale France Mobilités en Provence Alpes Côte d'Azur : bénéficiaires



La plateforme France Mobilités



Cartographie des financements

Répertoire des acteurs de la mobilité

Catalogue de solutions de mobilité

Retours d'expériences des territoires

Actualités en région

Actualités nationales et régionales

Informations sur les appels à projets

Foire aux questions sur la LOM

Base de données des marchés publics





Pour contacter votre cellule
régionale France Mobilités

Site internet

<https://www.francemobilites.fr/regions/provence-alpes-cote-azur>

Courriel

provencelapescotedazur@francemobilites.fr



Des dispositifs
d'accompagnement

L'outil Aides Territoires



Cartographie des dispositifs de financements des projets, expérimentation et innovation dans les mobilités

France Mobilités (démarche du Ministère de la Transition Ecologique) et Aides-territoires collaborent ensemble pour faciliter la recherche d'aides sur la thématique des mobilités pour les collectivités territoriales et leurs partenaires, en rendant visibles et accessibles tous les dispositifs financiers couvrant le champs de la mobilité auxquels ils peuvent prétendre.

[Voir plus de détails](#)

130 résultats

Pour : Occitanie (Région)

[Plus de critères](#) [Partager](#) [Réinitialiser](#)

[Créer une alerte](#)

Le territoire

Occitanie (Région)

La structure

Saisissez quelques caractères pour des su

Thématiques

Saisissez quelques caractères pour des su

Tri : pertinence

[Filter les résultats](#)

<https://aides.francemobilites.fr/>





Les partenaires



Service de l'État sous l'autorité :

- Du Préfet de région ;
- Des Préfets de département pour certaines missions.

Met en œuvre et coordonne les politiques publiques :

- Du ministère de la transition écologique ;
- Du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

Contacts DREAL France Mobilités :

Mustapha MAKHLOUFI,

Mustapha.Makhloufi@developpement-durable.gouv.fr
Chef de l'Unité Animation Politiques Déplacements Transports
DREAL PACA

Yohan URIE,

yohan.urie@developpement-durable.gouv.fr
Responsable de l'Observatoire Régional des Transports PACA
DREAL PACA

Acteur du développement durable apportant une expertise diversifiée et transversale dans les domaines de :

- aménagement des territoires,
- **infrastructures de transports et de la mobilité,**
- Énergie et logement,
- prévention des risques naturels et technologiques,
- préservation de la biodiversité, de l'eau, des paysages et des ressources
- la croissance verte et l'économie circulaire

En particulier, le service transports, infrastructures et mobilité (STIM) est chargé :

- **De l'animation de la politique des déplacements et des transports (tous types et tous modes),**
- **Du suivi/maîtrise d'ouvrage sur les infrastructures de transports de la région (routières, ferroviaires, logistiques...)**
- **De la régulation et du contrôle des transports et des véhicules**

- Rôle du **correspondant régional Banque des Territoires** dans la cellule régionale d'appui France Mobilités :
 - avis informel sur le modèle économique des services de mobilité durable et inclusive
 - mise en relation avec des opérateurs de services innovants de mobilité
 - ...
- **Hot line Territoires Conseil**
 - appui spécifique sur l'enjeu de prise de compétence mobilité
 - Replay webinaire + fiches pédagogiques en ligne
- **Cofinancement d'ingénierie amont** : études de diagnostic / aide à la décision, missions d'AMO

Contact Banque des Territoires sur la thématique des Mobilités pour la région SUD :
Régis BARBANT, regis.barbant@caissedesdepots.fr

- Une **expertise** des mobilités au **service des territoires** :
 - *Accompagnement de projets,*
 - *Appui méthodologique et technique,*
 - *Innovation et évaluations d'expérimentations*
 - *Formation des services techniques, sensibilisation aux élus*
- Un **centre de ressource** pluridisciplinaire
- Des **réseaux** partenariaux

Politiques et services de mobilité
Espace public et voirie
Connaissance et modélisation des mobilités
Sécurité des déplacements
Système de Transports Intelligents

Contacts Cerema sur la thématique des Mobilités :

Pierre CHANIOT, pierre.chaniot@cerema.fr

Directeur adjoint du département mobilité, Cerema Méditerranée

Benjamin SAUBION, benjamin.saubion@cerema.fr

Responsable d'études et animateur du pôle Mobilités, agence de Montpellier, Cerema Occitanie

L'ADEME

Accélérer la transition écologique



Opérateur d'Etat sous tutelle :

- Du ministère de la transition écologique ;
- Du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Domaines d'activités :

- Trajectoires bas carbone et adaptation au changement climatique ;
- Energies renouvelables ;
- Bâtiment ;
- Entreprises-Industrie
- Bioéconomie durable ;
- **Mobilités-transports ;**
- Qualité de l'air ;
- Changement comportements et mobilisation ;
- Economie circulaire ;
- Sites et sols pollués

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

Budgets

- 757 M€ en 2021 ;
- 2 Milliards dans le cadre de France Relance (2021-2022).

Nos missions :

- Amplifier le déploiement de la transition écologique ;
- Contribuer à l'expertise collective ;
- Innover et préparer l'avenir.

Combien, où ?

- 904 collaborateurs dont 393 en régions ;
- 3 sites centraux (Angers, Valbonne, Montrouge)
→ **Service dédié « Transport et mobilité » expertise ; centre de ressources ; partenariat nationaux**
- 17 directions régionales
→ **Le sujet mobilité à la direction régionale PACA vision et expertise territoriale**



- 14 : 00** Cellule régionale France Mobilités en Provence Alpes Côte d'Azur : point sur les actions en cours
- 14 : 10** Enjeux de la mobilité : témoignages d'employeurs
- 14 : 40** Echanges et réactions sur les enjeux principaux
- 15 : 00** Rappels réglementaires (LOM, FMD)
- 15 : 10** Questions / réponses sur la réglementation
- 15 : 20** Dispositifs d'accompagnement
- 15 : 50** Retours d'expériences des participants



Les enjeux de la mobilité : témoignages d'employeurs

1. Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée (association de zone d'activités)
2. Société Profil (travaux sur cordes)
3. Groupe Onet (sécurité, propreté et services, maintenance ...)



La mobilité des salariés comme levier économique

Mathieu PIGNY

Animateur Mobilité Durable

HUVEAUNE MOBILITY

by
#LEHV



METROPOLE
**AIX
MARSEILLE
PROVENCE**

SOLU MOB
IMAGINER LES NOUVEAUX MODES
DE VIE PROFESSIONNELS

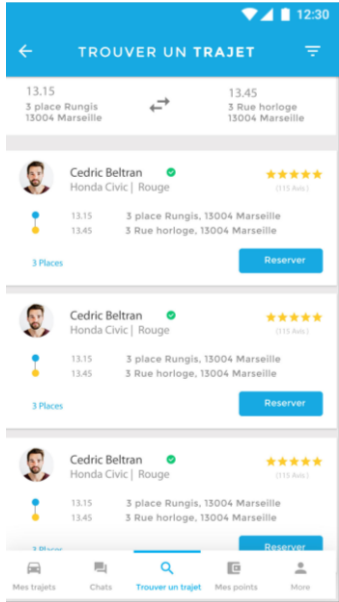
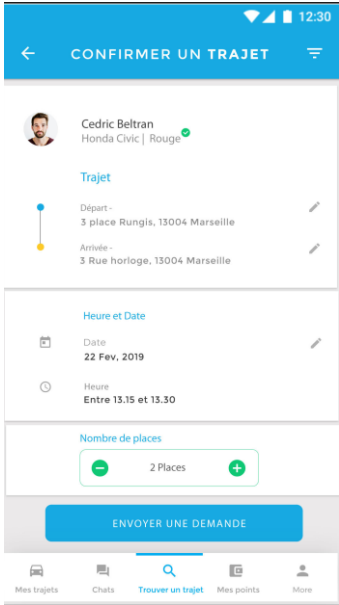
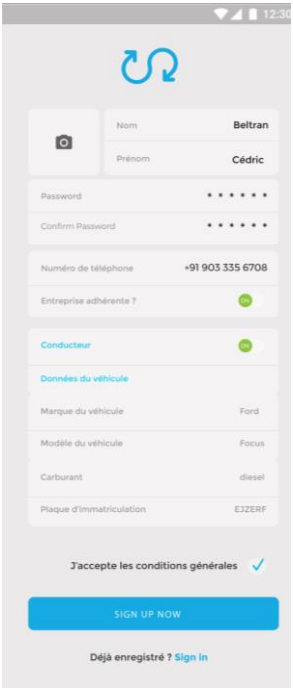
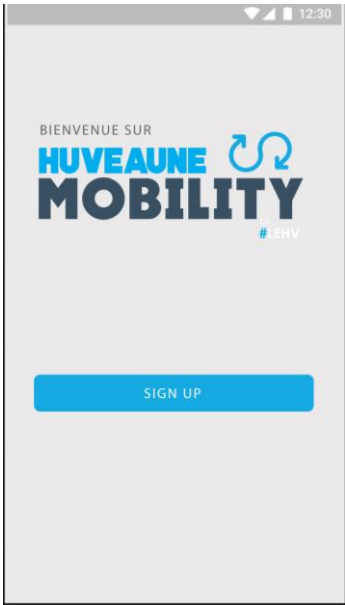
Les Entrepreneurs
de l'Huveaune Vallée



**Solution multimodale permettant de bénéficier de plusieurs services:
Deux services de navettes, un service de covoiturage**



HUVEAUNE MOBILITY





COVOITURAGE



Récolte de réductions commerciales auprès des entreprises de la zone qui inciteront les utilisateurs à covoiturer de façon régulière



Pas de transactions financière, seulement gratifications via les réduction commerciales



Service gratuit pour tout utilisateur



NAVETTE DE LA VALENTINE



**Accord trouvé avec le
Domaine de la Vallée Verte
pour la mutualisation de la
navette**



**Desserte des entreprises de
la zone sur les heures
d'entrées et de sorties des
collaborateurs (7h30/ 9h30;
16h40/ 19h05)**



**Participation de 150 €/mois
pour chaque entreprise
desservie (partage des frais
avec le Domaine de la Vallée
Verte)**



NAVETTE DE LA VALENTINE



HUVEAUNE MOBILITY #1 |



NAVETTE DE LA CAPELETTE



Mise en place d'une expérimentation quotidienne sur 3 mois (matin et soir) à partir d'Avril (lors de la restructuration à la Société des Eaux de Marseille)



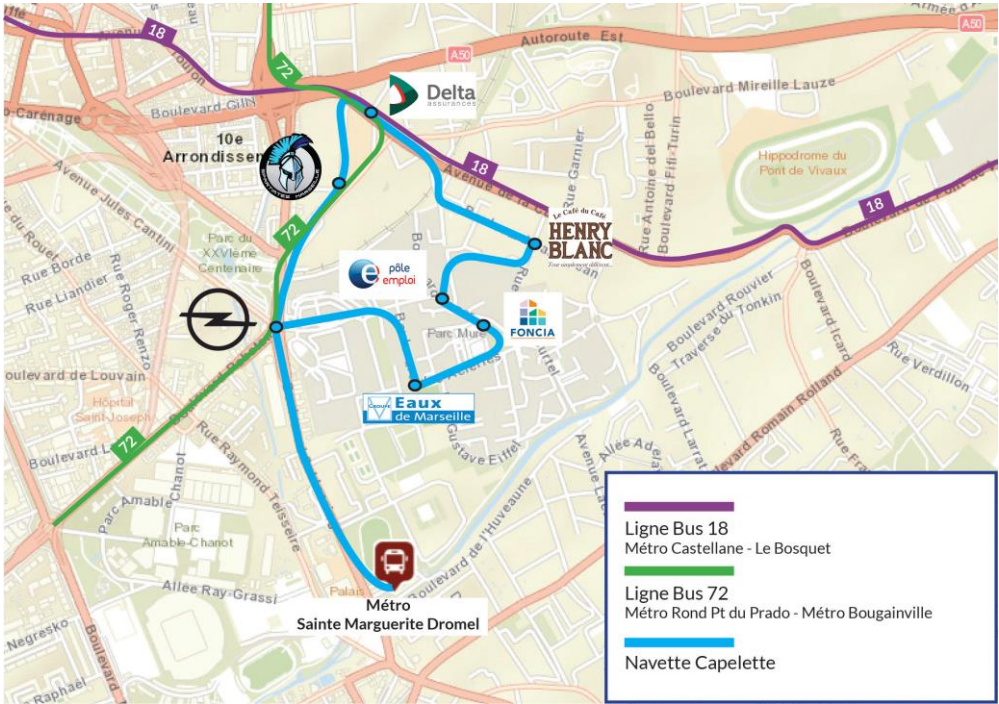
Itinéraire fixé (Départ du Metro Sainte Marguerite Dromel et desserte des entreprises de la Z.A)



Participation de 125€/mois pour chaque siège réservé par une entreprise



NAVETTE DE LA CAPELETTE





La mobilité des salariés comme facteur d'attractivité de l'offre d'embauche

François Ranise
Directeur Général

The logo for PROFIL, featuring a stylized triangle above the word "PROFIL" in a bold, sans-serif font.

TRAVAUX EN HAUTEUR

CHAMPS D'INTERVENTION

PROFIL ENERGY

QUALITÉ & SÉCURITÉ

RÉFÉRENCES

**VOTRE SOLUTION
EST DANS NOS CORDES**



BÂTIMENT

La solution PROFIL : une réponse réactive et compétitive par une entreprise structurée, pour une prestation de qualité aux différents interlocuteurs du bâtiment



INDUSTRIE

Les équipes PROFIL bénéficient d'une longue expérience dans des secteurs très variés (pétrochimie, industries lourdes, agro-alimentaire, etc...)



CONFORTEMENT PAROIS/GÉNIE CIVIL

Des solutions parfaitement adaptées à la particularité de vos chantiers en milieu naturel, dans les meilleures conditions de sécurité.



PROFIL ENERGY

PROFIL ENERGY, Filiale du groupe PROFIL, accompagne votre activité de maintenance en industrie nucléaire, hydraulique et éolienne. Les savoir-faire de nos équipes permettent de répondre aux exigences fortes des secteurs de l'énergie.



Recrutement, développement des compétences et des carrières

La société recrute de nouveaux collaborateurs de manière régulière et les forme au métier de cordiste avec pour objectif un CDI à la clé. Elle favorise la montée en compétence en proposant aux salariés à chaque niveau de l'entreprise des formations complémentaires de leur métier. En 2014, le personnel a ainsi bénéficié de 2747 heures de formation, soit 5 % de la masse salariale. De plus, l'entreprise a développé des outils de fidélisation interne tel que l'intéressement, les mutuelles, la prise en charge des frais liés au transport en commun, etc.

Conditions de travail et dialogue avec les salariés

A l'écoute de ses collaborateurs, **PROFIL** met en place des actions pour améliorer les conditions de travail du personnel. En 2015, l'entreprise a par exemple facilité le transport des salariés vers leur lieu de travail en adhérant au système « Nord We Go », initié par l'association Cap au nord entreprendre. En facilitant le dialogue au sein de la société, **PROFIL** implique les équipiers-cordistes et l'ensemble du personnel dans l'amélioration continue de la société. Elle organise des réunions d'échanges et des séminaires annuels. Au cours du séminaire 2014, les collaborateurs ont par exemple débattu autour des valeurs qui leurs sont essentielles chez **PROFIL** : Autonomie, confiance, santé et sécurité, respect, reconnaissance financière, écoute, solidarité, adaptabilité et liberté

PRIX ET LABELS



Les engagements et l'implication de **PROFIL** envers ses salariés, l'environnement et sur son tissu économique local ont été mis à l'honneur à différentes reprises :

En 2009, **PROFIL** a remporté le trophée RSE qui récompense les entreprises impliquées dans l'humain, l'environnement, la territorialité et les parties prenantes.

→ En savoir +

En 2014, les Grands Prix Méridien MAG, qui mettent à l'honneur les entreprises méritantes dans l'activité économique régionale, ont récompensé **PROFIL** dans la catégorie Services aux entreprises ou aux particuliers.

→ En savoir +

De plus, profil a obtenu les labels **LUCIE** et **EMPL'ITUDE** validant la démarche RSE de l'entreprise.



La mobilité des salariés au cœur des enjeux de la sécurité routière

Nathalie Da Silva

**Responsable prévention des risques routiers
& Ecomobilité**



**PLUS PROCHES
PLUS FORTS**

La Politique de Mobilité Durable





Introduction

PARTIE 1

Bilan des Questionnaires Mobilité

PARTIE 2

Plan d'action pour les déplacements Mission (VP/VU)

PARTIE 3

Partenariats déplacements trajets

Onet, un groupe familial depuis 160 ans

2 Mds €

De chiffre d'affaires

26 000

Clients dans le monde

73 000

Collaborateurs

80

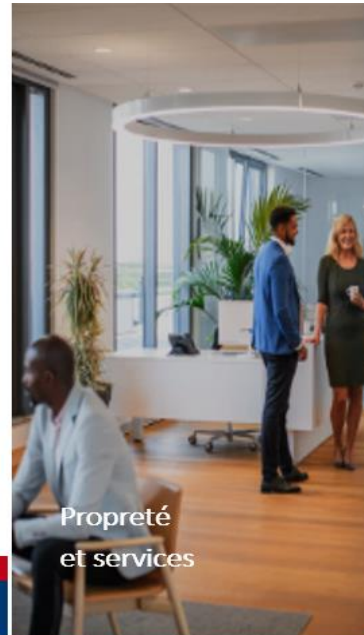
Savoir-faire



400

Implantations en France et à l'international

Une offre LE GROUPE ONET large et maîtrisée



Propreté
et services



Sécurité



Services
aéroportuaires



Groupeonet.com →



Accueil



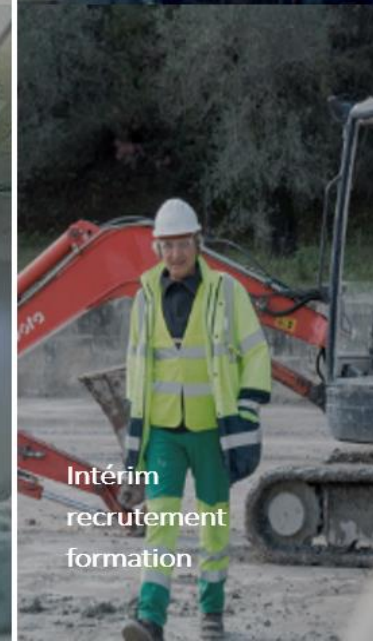
Logistique



Ingénierie
et services nucléaires



Maintenance
technique des
bâtiments



Intérim
recrutement
formation

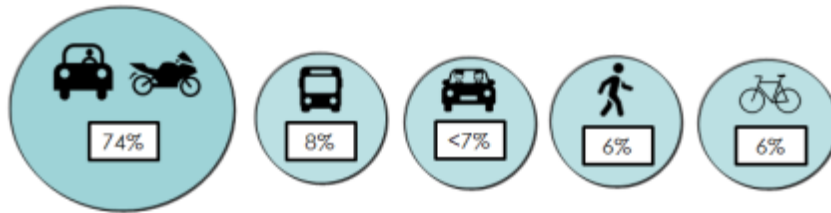


I. Bilan des questionnaires (Focus

Marseille)



II/ Parts modales dans les déplacements Domicile - Travail



Malgré des infrastructures qui devraient réduire la dépendance des salariés à leur voiture dans les déplacements Domicile-Travail, l'autosolisme chez Onet reste supérieur à la moyenne nationale (70%).



Périmètre 1km
→ Effectif : 35-45



Périmètre 2km
→ Effectif : 85 - 100



Périmètre 3km
→ Effectif : 125 - 150



Sécurisation bande cyclable Chemin du Roy d'Espagne

Création bande cyclable rue Fortuné Marion et Chemin de Morgiou

Réduire l'usage de la voiture

Rendre plus propre l'usage de la voiture

RÉDUIRE L'USAGE DE LA VOITURE		RENDRE PLUS PROPRE L'USAGE DE LA VOITURE	
ONET	METROPOLE/RTM	ONET	METROPOLE/RTM
Communication interne sur l'augmentation de la fréquence de bus 23 + sur la création du bus périphérique Forfait Mobilité pour les usagers	Mise en place de l'augmentation de fréquence + du bus périphérique	Mise en place possible d'un pool de véhicules électriques sur site	
Communication interne sur la pose de la borne vélo RTM + Forfait Mobilité pour les usagers	Gestion de la pose borne vélo RTM aux abords du site	Pose de bornes de recharge sur site	
pose borne recharge sur site	Création/sécurisation Infrastructures cyclables	Co-crédation de la plateforme de co-voiturage Exodev	
		Communication interne sur l'aide à l'achat d'un véhicule électrique	Communication publique



II. Plan d'action déplacements VP/VU





7 000 : c'est le nombre de formations éco conduite que nous avons atteint en dix ans grâce à notre dispositif dédié. Ces formations, axées à la fois sur la sécurité routière et l'éco conduite, permettent de réduire le nombre d'accidents mais également de diminuer la consommation de carburant de **10%** et que les émissions de gaz à effet de serre. L'impact est ainsi amélioré sur la santé comme sur l'environnement.

Les bases de l'éco-conduite reposent sur :

L'anticipation

Cette règle de base de la sécurité routière incite à l'observation au loin pour anticiper les ralentissements, les autres usagers, les intersections, le profil de la route...

La boîte de vitesse

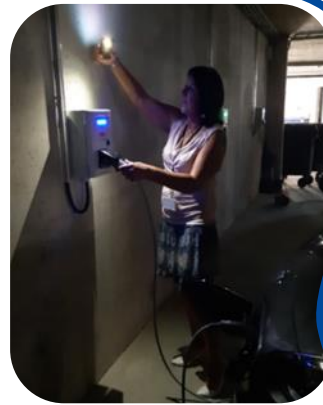
En roulant dans le rapport de la boîte le plus élevé possible. C'est-à-dire en sous-régime, cela permet de diminuer la consommation de carburant.

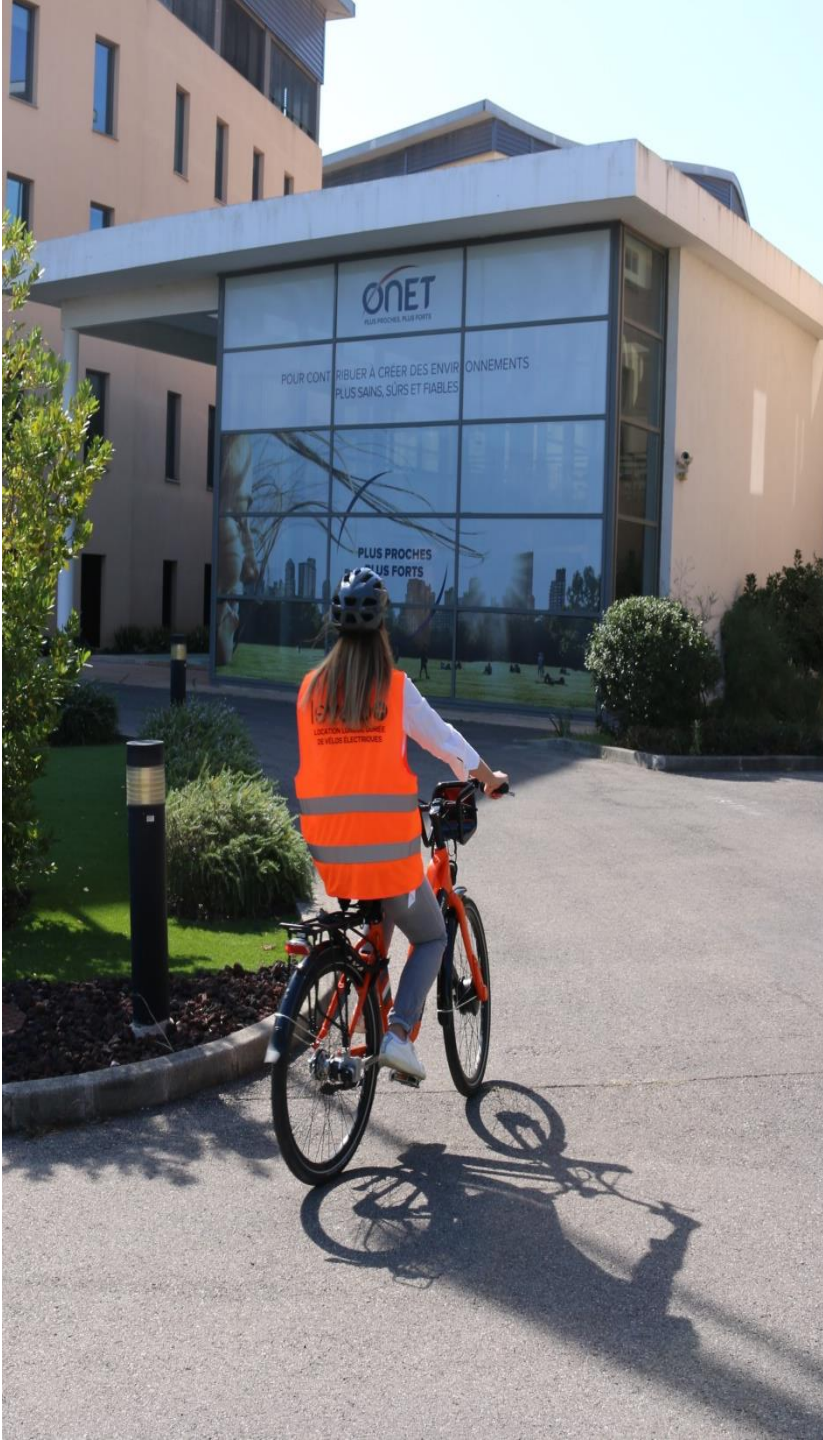
L'allure

Il est essentiel de maintenir une allure régulière, de contrôler les accélérations ainsi que de privilégier l'inertie du véhicule et la coupure d'injection.

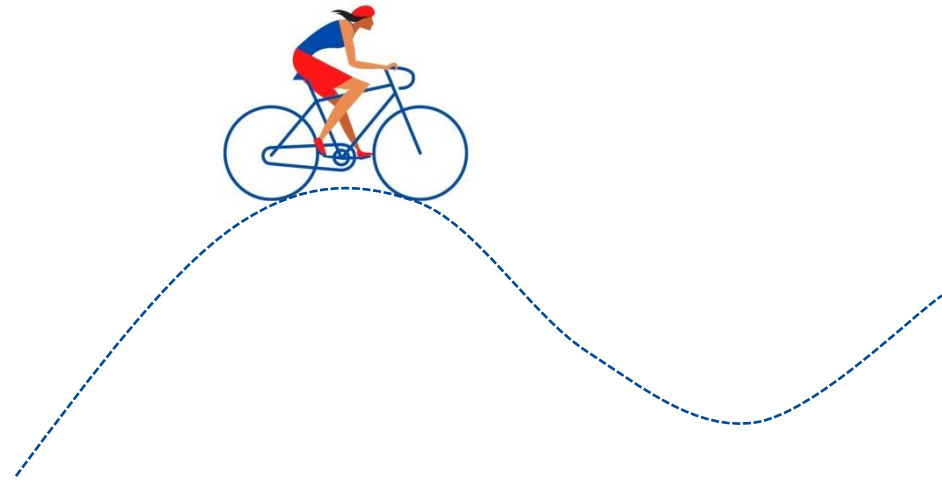
Afin d'aider nos collaborateurs dans la transition vers l'électrique nous avons installé sur 12 sites pilotes des bornes 22KW pour les VU.

Nous avons également mis en place un dispositif d'accompagnement incitatif pour les véhicules de fonctions (VP) avec proposition d'installation d'une borne de recharge des voitures électriques chez le collaborateur dans la limite d'un forfait de 1500 euros.





III. Plan d'action Trajet





- Covoiturage : 1 Webinaire Groupe de présentation pour expliquer le fonctionnement de l'application, inscription, avantages au salarié + informer les cibles potentielles des possibilités de covoiturer



- Vélo (au Siège) : Tester le vélo électrique sur un parcours, informer des dispositifs existants de location de VAE via la Métropole ou en complément de l'achat d'un ticket de transport en commun (Le Vélo), sensibiliser à l'utilisation des parcours sécurisés et code de la route + application pour les parcours vélo)



- Application Géo vélo : 1 mini webinaire Groupe pour présenter une application smartphone dédiée aux différents parcours cyclables sur le territoire notamment pour se rendre au travail (30mn).



- Transports en commun : 1 webinaire collaborateurs Siège pour informer des possibilités de parcours trajets domicile-Siège via les transports en commun RTM animé par animateur MOBIPRO.

Je reste à votre écoute pour vos questions





- 14 : 00** Cellule régionale France Mobilités en Provence Alpes Côte d'Azur : point sur les actions en cours
- 14 : 10** Enjeux de la mobilité : témoignages d'employeurs
- 14 : 40** Echanges et réactions sur les enjeux principaux
- 15 : 00** Rappels réglementaires (LOM, FMD)
- 15 : 10** Questions / réponses sur la réglementation
- 15 : 20** Dispositifs d'accompagnement
- 15 : 50** Retours d'expériences des participants

20 minutes pour réagir et poser vos questions



- Vous avez rédigé vos questions via le « chat »
- Nous allons les poser aux intervenants
- Ils vous répondent
- Et vous pouvez lever la main ou ouvrir votre micro pour poser de nouvelles questions en direct ou bien compléter votre intervention

Merci 😊

Programme



- 14 : 00** Cellule régionale France Mobilités en Provence Alpes Côte d'Azur : point sur les actions en cours
- 14 : 10** Enjeux de la mobilité : témoignages d'employeurs
- 14 : 40** Echanges et réactions sur les enjeux principaux
- 15 : 00** Rappels réglementaires (LOM, FMD)
- 15 : 10** Questions / réponses sur la réglementation
- 15 : 20** Dispositifs d'accompagnement
- 15 : 50** Retours d'expériences des participants



Les rappels réglementaires de la
LOM:
Comité des partenaires
PdME et FMD

Cerema Occitanie

Mathieu Marechal

mathieu.marechal@cerema.fr



La Loi d'Orientation des Mobilités



Pour rappel, Les 5 « titres » de la LOM

- **Programmation des investissements de l'État dans les transports : objectifs, moyens et contrôle en investissant davantage dans les infrastructures qui améliorent les mobilités du quotidien.** La programmation pluriannuelle (période 2019-2037) donnera la priorité aux transports du quotidien plutôt qu'aux grands projets.
- **Améliorer la gouvernance en matière de mobilités pour mieux répondre aux besoins quotidiens des citoyens, des territoires et des entreprises.** *Il s'agit d'apporter à tous et partout des solutions alternatives à l'usage individuelle de la voiture. La LOM fait évoluer l'organisation territoriale des mobilités en renforçant le rôle des régions et des intercommunalités (100 % du territoire doit être couvert par une Autorité Organisatrice de la Mobilité), en améliorant la coordination des acteurs et en facilitant l'émergence des nouvelles mobilités.* **Article 15: Comité de partenaires**
- **Réussir la révolution des nouvelles mobilités.** *La LOM crée un nouveau cadre juridique pour développer l'innovation et les nouvelles solutions de mobilité (ouverture des données de mobilité, services d'information sur les déplacements, les véhicules autonomes, l'expérimentation, la mobilité partagée...)* **Article 82: PdME et FMD**
- **Développer des mobilités plus propres et plus actives pour réduire l'empreinte environnementale.** *L'objectif est d'atteindre la neutralité carbone des transports terrestres d'ici 2050.*
- **Simplification et mesures diverses.** *Elles concernent la régulation du transport dans ses différentes composantes (sécurité routière, sûreté, maritime et portuaire, ferroviaire)*



Le comité des partenaires



Objectif: Renforcer la place des employeurs et des usagers dans la gouvernance locale de la mobilité.

- Instauré par chaque autorité organisatrice de la mobilité (AOM). Echelle la plus large : le bassin de mobilité
- Composé à minima de représentants des employeurs et des usagers
- Consulté chaque année , avant chaque « évolution substantielle » de l'offre de mobilité (modification du versement transport, création d'une ligne de TC ou d'un service de mobilité...) et dans l'élaboration des documents de planification (plan de mobilité).

=> Composition à l'appréciation de l'AOM :

- Exemple 1: 3 collèges de 8 personnes chacun: élus, représentant employeurs publics et privés (entreprises, CCI), représentant des usagers (dont abonnés au service de transport public, associations locales)
- Exemple 2: 6 collèges de 3 à 10 personnes (au total 50 personnes): élus, syndicats, entreprises, associations d'usagers, représentants des PMR, représentants des parents d'élèves et des étudiants.



Les Plans De Mobilité Employeur



AVANT la LOM : Les Plans de Déplacement Entreprises - PDE

Objectif: Encourager l'utilisation des TC, de la voiture partagée, des modes actifs, télétravail, visioconférence, mobilité inversée. Déplacements domicile-travail mais aussi déplacements professionnels, déplacements des visiteurs, déplacements pendant la pause méridienne. Avantages: image de marque de l'entreprise; bien-être des salariés.

- **Périmètre des PPA**
- **Périmètre du PDU**
- **Regroupement d'au moins 100 travailleurs**



Les Plans De Mobilité Employeur



APRÈS la LOM: Les Plans de Mobilité Employeurs - PdME

PdME (ex PDE et PDA). PdMEC/ PdMS

- 1) Les **PPA** qui fixent des seuils pour l'obligation de mise en place de PDME. En PACA: agglomération d'Avignon et de Toulon, bande littorale des Alpes-Maritimes et Bouches-du-Rhône. Déjà en vigueur avant la LOM.
- 2) L'article **L1214-8-2 du Code des Transports** (modifié suite à la LOM), qui modifie les conditions de créations de PdME.
 - **Intégration des conditions de déplacements des travailleurs inscrit durant les NAO (Négociations Annuelles obligatoires). => A défaut d'accord, création d'un PdME**
 - **Regroupement d'au moins 50 travailleurs**

Objectif: Plus axé sur les déplacements domicile -travail

=> *Non respect des thématiques des NAO: 3750 € d'amende*




Le Forfait Mobilités Durables



⇒ Dans les structures de droit privé:

Création d'un forfait mobilités durables jusque 400€/an [décret n° 2020-541 du 9 mai 2020](#).
Ce montant est passé à **500€/an** en 2021 (600€ cumulé avec abonnement TC)

- En remplacement de l'indemnité kilométrique vélo (IKV)
 - Facultatif pour les employeurs
 - Défiscalisation limitée à 600€ avec abonnement transport
 - Décret sur les titres-mobilités « le ticket resto du transport »
- 
- Justificatif de paiement ou attestation sur l'honneur pour chaque année civile
 - Montant, modalités et critères d'attribution déterminés par accord d'entreprise/interentreprises ou à défaut par branche
 - A défaut d'accord, décision unilatérale de l'employeur, après consultation du comité social et économique (CSE), s'il existe.

Cumulable avec la prise en charge des abonnements aux TC ou de location de vélos.



Le Forfait Mobilités Durables



Les trajets qu'il couvre et les modes de transport concernés :

Domicile - travail



Vélo
(électrique ou non)



Engin à moteur non thermique
(location ou libre-service)



Covoiturage
(conducteur ou passager)



Autopartage
(électrique ou hybride)



Transport en commun

Le carburant pour les personnes n'ayant pas d'alternatives à la voiture : à hauteur de 200€ maximum pour les véhicules thermiques, 400€ pour les recharges électriques et hydrogènes



Le Forfait Mobilités Durables



⇒ Dans les fonctions publiques :

Création d'un forfait mobilités durables jusque **200€/an** [décret n° 2020-543 du 9 mai 2020](#).

- Justificatif à fournir avant le 31 décembre de l'année N
- Paiement au cours de l'année N+1 en une fois
- Pas possible si véhicule ou logement de fonction
- 100 jours minimum (à 100% de temps de travail, 50 jours si 50% de temps de travail)



Non cumulable avec la prise en charge des abonnements aux TC ou de location de vélos.

Les trajets qu'il couvre et les modes de transport concernés :

Domicile - travail



Vélo
(électrique ou non)



Covoiturage
(conducteur ou passager)



Le Forfait Mobilités Durables



Exemples de prises en charge

Pratique du vélo: soit au forfait jusqu'à 500€, soit à la pratique 0,25€ du km. Exemple 10 km sur 100 jours: $1000 * 0,25 = 250€$

Abonné toute l'année aux transports en commun, l'employeur rembourse 50% des dépenses: Exemple 1 : $480€ * 50\% = 240€$. Exemple 2: $816€ * 50\% = 408€$.

Abonné toute l'année aux transports en commun + pratique du vélo:
Exemple 1 : $250€ + 240€ = 490€$. Exemple 2: $250€ + 408€ = 658€$. Maximum 600€.

Pour aller plus loin :



- <https://www.francemobilites.fr/actualites/forfait-mobilites-durables-cree-la-lom-entre-en-vigueur>
- <https://www.francemobilites.fr/loi-mobilites/fiches-outils/integrer-la-mobilite-dans-dialogue-en-entreprise-renforcer-la-place-des-employeurs-et-des-usagers-dans-la-gouvernance-la>
- <https://www.francemobilites.fr/loi-mobilites/legislation>



Programme



- 14 : 00** Cellule régionale France Mobilités en Provence Alpes Côte d'Azur : point sur les actions en cours
- 14 : 10** Enjeux de la mobilité : témoignages d'employeurs
- 14 : 40** Echanges et réactions sur les enjeux principaux
- 15 : 00** Rappels réglementaires (LOM, FMD)
- 15 : 10** Questions / réponses sur la réglementation
- 15 : 20** Dispositifs d'accompagnement
- 15 : 50** Retours d'expériences des participants

10 minutes pour réagir et poser vos questions



- Vous avez rédigé vos questions via le « chat »
- Nous allons les poser aux intervenants
- Ils vous répondent
- Et vous pouvez lever la main ou ouvrir votre micro pour poser de nouvelles questions en direct ou bien compléter votre intervention

Merci 😊

Programme



- 14 : 00** Cellule régionale France Mobilités en Provence Alpes Côte d'Azur : point sur les actions en cours
- 14 : 10** Enjeux de la mobilité : témoignages d'employeurs
- 14 : 40** Echanges et réactions sur les enjeux principaux
- 15 : 00** Rappels réglementaires (LOM, FMD)
- 15 : 10** Questions / réponses sur la réglementation
- 15 : 20** Dispositifs d'accompagnement
- 15 : 50** Retours d'expériences des participants



Les dispositifs d'accompagnement

1. Le Conseil MobiPro Aix-Marseille-Provence
2. La CCI de Nice Provence Côte d'Azur
3. L' Association ADAVA



Un bouquet de services pour les entreprises du territoire

Luis Ribeiro

Responsable des relations avec les entreprises

Direction de la Mobilité MAMP



le conseil
mobipro

**OUTIL TRANSVERSAL
DE RELATION AVEC LES
ENTREPRISES**

DGAMOB & DGADE

(Le Conseil Mobipro & Réseau des développeurs économiques)





PLAN DE MOBILITE, UN OUTIL REGLEMENTÉ

L.O.M. - Loi d'Orientation des Mobilités

La Mobilité : Un volet imposé des Négociations Annuelles Obligatoires dès l'effectif de 50 salariés

/ En l'absence d'accord, un Plan de Mobilité doit être mis en œuvre

✂ En pratique, il sert à préparer le contenu des négociations

P.P.A. - Plan de Protection de l'Atmosphère

Fiche action n°23 du P.P.A. des Bouches-du-Rhône en cours de révision : portant la préconisation, d'un renforcement local la Loi par une

/ « ...obligation de Plans de Mobilité pour toutes les entreprises de 100 salariés et +... »



LAMETROPOLE

Mobilité

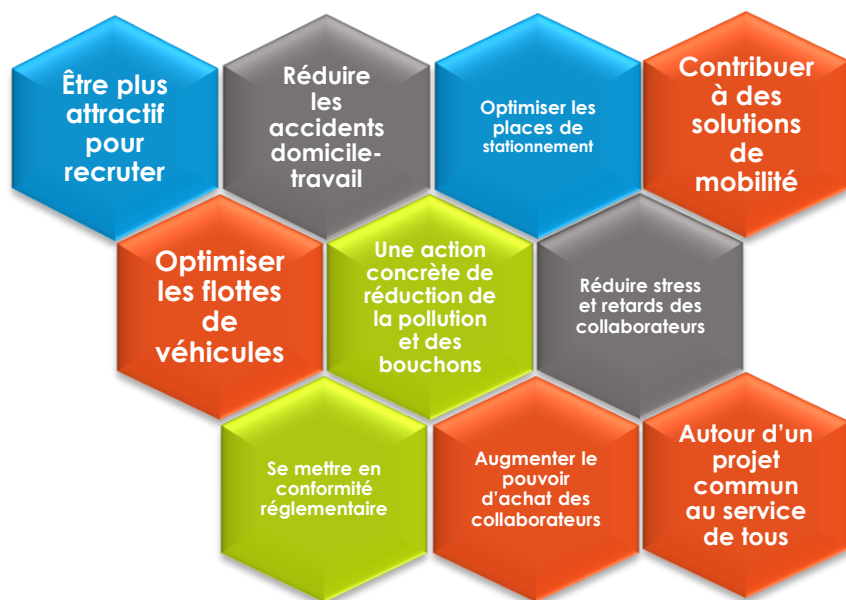
le conseil
mobipro





BOOSTER LES PLANS DE MOBILITÉ

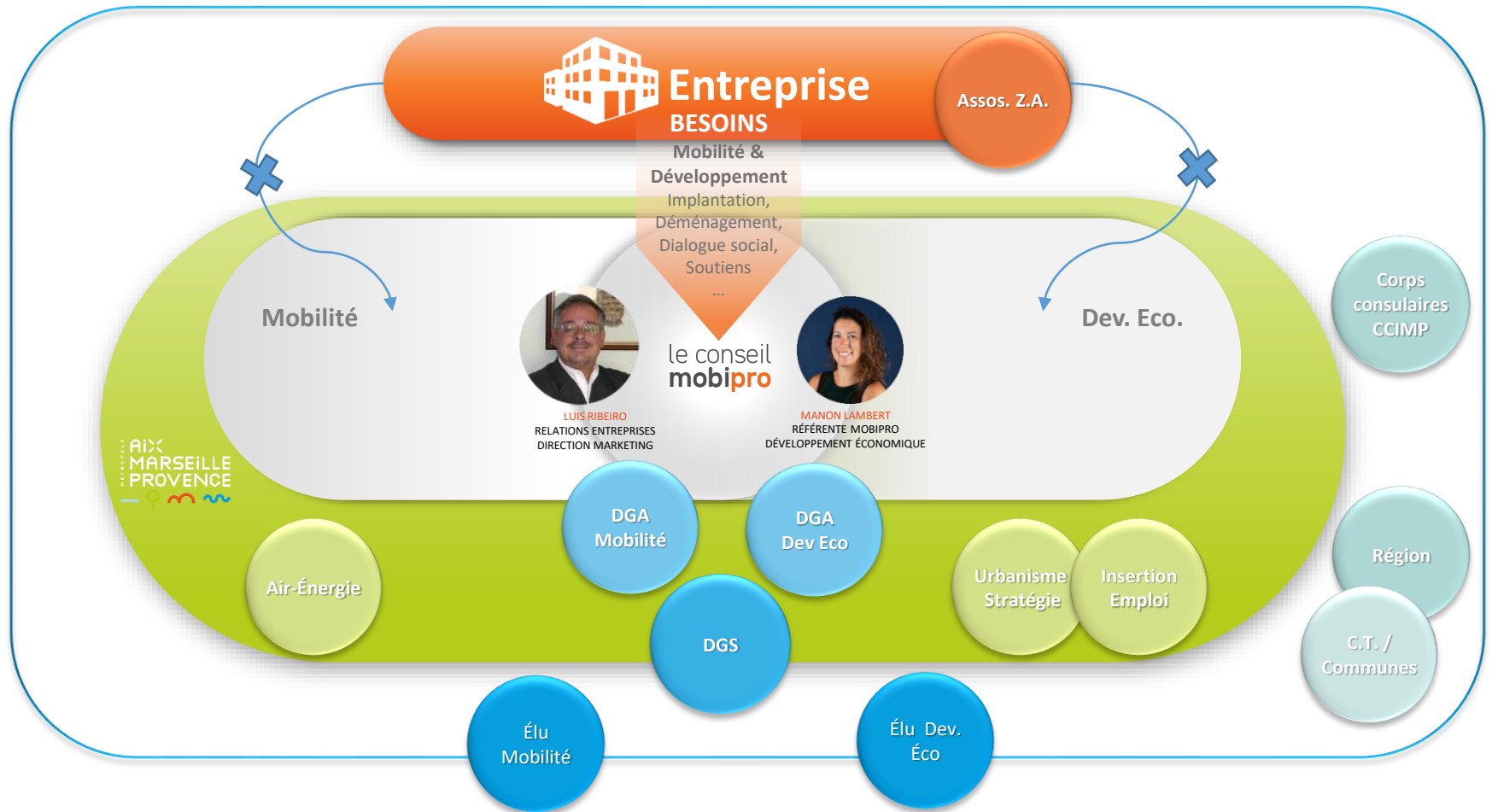
Des enjeux pour les employeurs, un point d'entrée unique de réponse



pour faciliter la mise en œuvre de plans de mobilité employeur

un service gratuit pour l'entreprise après signature d'une convention d'engagement mutuel

AGIR ENSEMBLE DANS UN ÉCOSYSTÈME





UNE GAMME DE SERVICES CO-CONSTRUITE

Une approche territorialisée : Associations de zones, bassins d'emploi...

Une offre « packagée » : Intégration du conseil mobilité et des plans de mobilité, à l'accompagnement du développement économique

Implantations, Relocalisations :

/ Étude, notation et caractérisation du volet mobilité

Animations thématiques :

/ intra/inter entreprises

Accompagnement personnalisé :

/ «Feuilles de route» individuelles,

/ accompagnement personnel au report modal,

/ «Kit mobilité» adapté à l'entreprise.



OUTILS D'AIDE A LA DECISION

Quelques exemples :

- [Kit Mobilité,](#)
- [Feuilles de route,](#)
- [Etude Mobilité et report modal](#)



INSTANTANÉ sur les 3 années écoulées

POINT DE Départ – JUIN 2019

27 Plans de déplacements disponibles

NOVEMBRE 2021

69 Plans de Mobilité Employeurs recueillis (+155 %)

- représentant 61116 salarié

CARTOGRAPHIE TERRITORIALE DE L'ACTION SUR LES PLANS DE MOBILITÉ

<https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?ll=43.44715573274867%2C5.3553312499999794&z=10&mid=10SncCrtzEWI1RuDJMarvSh8gauEbBTV2>



La cible :
les 650 entreprises de 100 salariés et +

260 entreprises ont bénéficié d'une
approche qualifiée
intégrées à la base CRM*
SOIT PLUS DU TIERS DE LA CIBLE GLOBALE

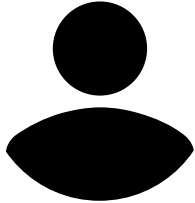
* Customer Relations Management

38 conventions signées

28 autres soumises à la signature

Profils	Déc. 2019	Nov. 2021	Evolution s/24 mois
Entreprises	137	260	+ 89%
Secteur Public	11	20	+ 72%
Zones d'Activité	14	19	+ 28%
Partenaires	13	24	+ 84%

L'ÉQUIPE



ALICE DE ROCCA-SERRA
RESPONSABLE DE
PÔLE
MOBILITÉ



MICKAËL MOING
CONSULTANT
MOBILITÉ REGION SUD



YVES DAUMAS
RESPONSABLE
RÉGION SUD



LUIS RIBEIRO
RELATIONS
ENTREPRISES
DIRECTION
MARKETING / DGA
MOBILITES



NICOLAS DE MONSABERT
Chef de service
Gestion de la relation
Clientèle / Agence
de la Mobilité



**JEAN-CHRISTOPHE
GIANNESINI**
FONDATEUR ASSOCIÉ



THOMAS CHAUVEAU
RESPONSABLE
COMMUNICATION



MANON LAMBERT
RÉFÉRENTE MOBIPRO
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



CONTACTS / REFERENTS

LUIS RIBEIRO

RELATIONS ENTREPRISES

DIRECTION MARKETING / DGA MOBILITES 06 26 55 18 33

MANON LAMBERT

RÉFÉRENTE MOBIPRO

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

06 13 70 88 60



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Questions-Réponses

 **LAMETROPOLE**
Mobilité

le conseil
mobipro

AIX
MARSEILLE
PROVENCE






L'accompagnement des entreprises niçoises, mais pas seulement ...

Anne Gioffredo

Responsables du Pôle Transports et Mobilité



CCI NICE CÔTE D'AZUR

Webinaire « Mobilité des salariés »

23 NOVEMBRE 2021



- **Appui aux démarches de plans de mobilité Employeur Communs (PDMEC) depuis de nombreuses années avec divers niveaux d'implication**
 - Aide à la fédération des entreprises
 - Diagnostic de mobilité/étude d'accessibilité-enquête mobilité des salariés
 - Proposition d'un plan d'actions
 - Fourniture d'un guide mobilité employeur et d'un guide mobilité salariés (offres de mobilité, aides disponibles...)
 - Interface avec les collectivités
 - Soutien au lancement du plan d'actions
 - Suivi du PDMEC – participation au comité de pilotage

- **Prestations proposées aux entreprises individuelles**
 - Diagnostic de mobilité simplifié en vue des Négociations Annuelles obligatoires (NAO)
 - Elaboration de Plans de Mobilité Employeur (diagnostic et plan d'actions)

L'accompagnement de la CCI Nice Côte d'Azur sur les Plans de Mobilité Employeurs

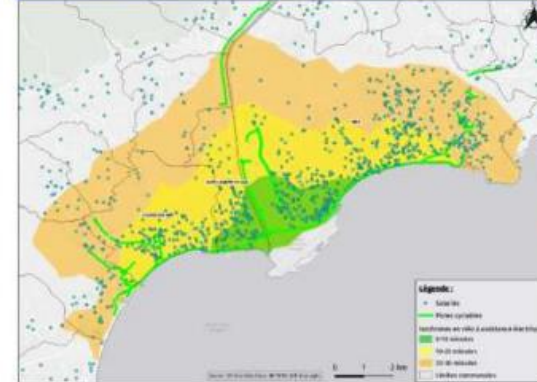
ANALYSE DES POTENTIELS DE SALAIRES DESSERVIS PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN



NOMBRE DE SALAIRES DOMICILE A MOINS DE 5 MINUTES A PIED D'UN ARRÊT DE BUS DE LA LIGNE 11 PALMBUS

COMMUNE	NOMBRE DE SALAIRES
SUR LE CANNET	101
SUR CANNES	119
TOTAL	220

ANALYSE DE L'ACCESSIBILITE EN VELO & VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE



NOMBRE DE SALAIRES SELON LE TEMPS DE TRAJET EN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE VERS LE LIEU DE TRAVAIL

COMMUNE	0-10 MIN	10-20 MIN	20-30 MIN	TOTAL
NICE	158	227	109	574
SAINT-LAURENT-DU-VAR	65	46	7	118
CAGNES-SUR-MER	3	97	11	111
TOTAL	224	370	207	801

ELABORATION DE PROPOSITIONS D'AMELIORATION DE LA DESSERTE

Exemple : proposition de modification de l'itinéraire de la ligne 610 (Réseau ZOU! ex Lignes d'Azur)

→ Pour la desserte de l'arrêt « Coubertin », en particulier aux heures de pointe



Possède un avantage notamment pour desservir au plus près :

- L'IUT
- Le centre aquatique Grand Bleu
- Le stade Pierre de Coubertin
- Le Palais des Victoires
- Le Futur technopole de l'image Bastide Rouge (campus universitaire, cinéma...)
- Le nord de la zone d'activités économiques Roubine (présence d'activités à vocation commerciale)

Proposition de déviation de la ligne 610

Arrêts pouvant être desservis

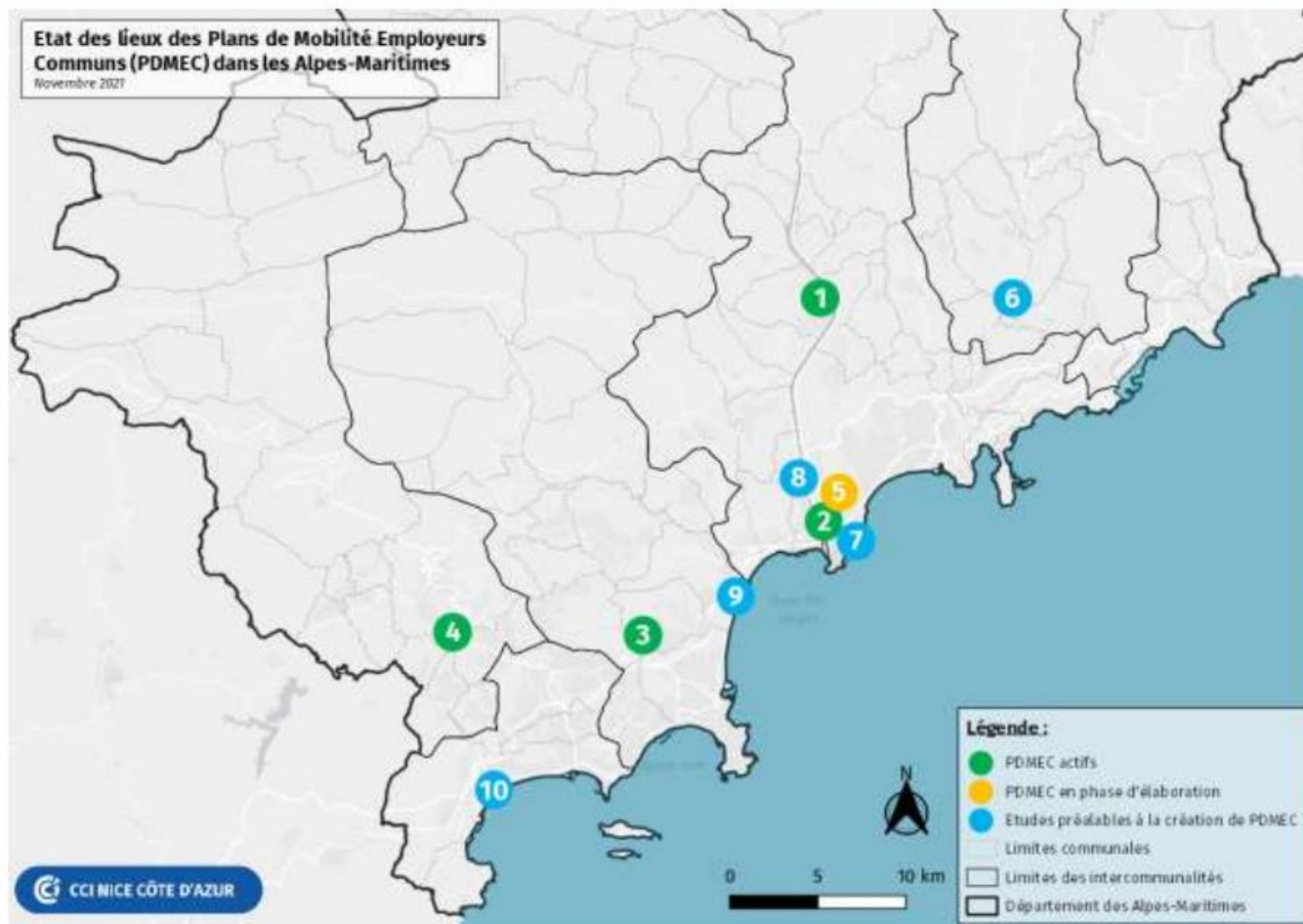




Les plans de mobilité Employeur Communs dans les Alpes-Maritimes

Etat des lieux des Plans de Mobilité Employeurs
Communs (PDMEC) dans les Alpes-Maritimes

Novembre 2021



- 1 Côte d'Azur Industrie
Plaine du Var (CAIPDV)
Carros-Le Broc - SIMONE
- 2 Département des Alpes-
Maritimes/Préfecture
des Alpes-Maritimes
- 3 Sophia Antipolis
- 4 Parc d'Activités des Bois
de Grasse
- 5 Nice Méridia
- 6 Pays des Paillons
- 7 Aéroport Nice Côte
d'Azur
- 8 Parc d'Activités de Saint-
Laurent-du-Var
- 9 Marina 7/Les Maurettes
(Villeneuve-Loubet)
- 10 Roubine/Frayère
(Cannes)



Le projet d'observatoire des plans de mobilité

- **Partenariat DREAL PACA / CCI Nice Côte d'Azur pour créer un observatoire et des indicateurs de suivi des plans de mobilités** mis en place par les entreprises, groupements d'entreprises ou organismes publics sur le département des Alpes-Maritimes
 - dans le cadre d'une fiche action du **Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) des Alpes-Maritimes qui sera approuvé fin 2021**
 - en lien avec l'application de la Loi d'Orientation des Mobilités
- **Action portée par la CCI Nice Côte d'Azur**
- **Objectif :** avoir une vision plus précise
 - des Plans de Mobilité Employeur (PDME) mis en œuvre dans le département
 - de la prise en compte de la mobilité dans les Négociations Annuelles Obligatoires pour les entreprises de plus de 50 salariés sur un même site (LOM)
- **Planning :**
 - collecte des données en cours via des questionnaires en ligne
 - Présentation des résultats : premier trimestre 2022





Les principales motivations des entreprises dans le lancement de PDME

➤ **Pour les pilotes des PDMEC**

1. Desserte en transports en commun insuffisante ou mal adaptée
2. Sensibilité environnementale/prolongement d'une démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT)
3. Problèmes de stationnement au sein du pôle d'emploi
4. Sécurité des salariés/réduction de l'accidentologie

➤ **Pour les entreprises** (menant une démarche individuelle ou participant à un PDMEC)

1. Respect de l'obligation réglementaire
2. Sensibilité environnementale / prolongement d'une démarche RSE
3. Problèmes de stationnement / mécontentement des salariés
4. Sécurité des salariés/réduction de l'accidentologie

➤ **PDMEC**

1. Absence d'une structure associative pour piloter la démarche collective, ou association sans un permanent pouvant consacrer du temps au projet
2. Pôle d'emploi constitué principalement de petites structures qui n'ont pas les moyens de s'impliquer et sont moins sensibles aux enjeux des PDME

➤ **Démarches individuelles**

1. L'entreprise ne perçoit pas son intérêt dans cette démarche qui n'est pas dans son cœur de métier et donc ne souhaite pas y affecter des ressources
2. L'entreprise considère ne pas être en mesure de faire évoluer la mobilité de ses salariés



Les facteurs de réussite

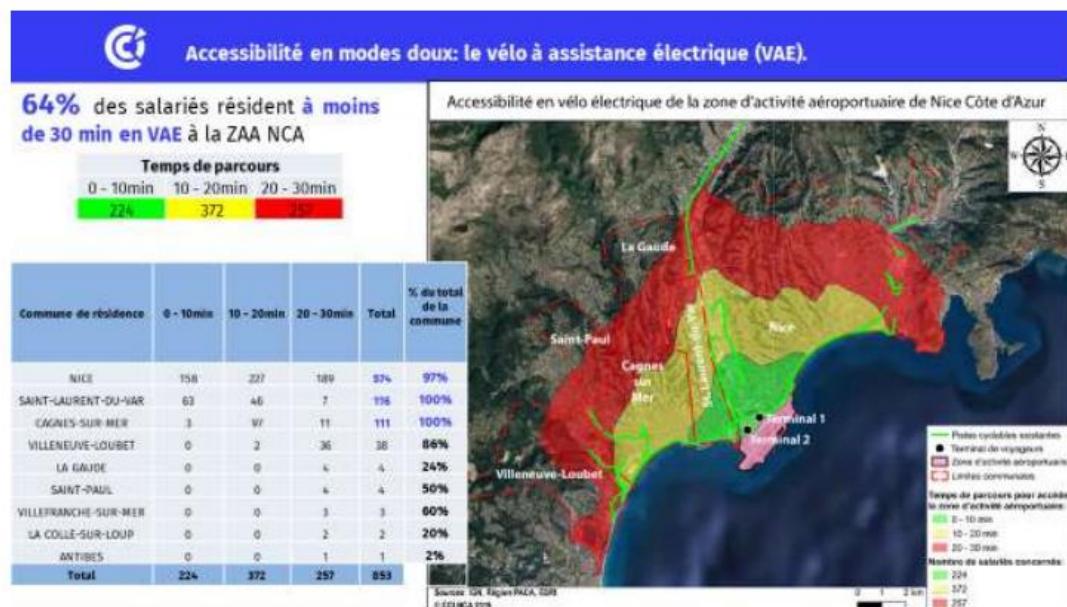
- **Implication de la direction** de l'entreprise (et du club d'entreprises pour un PDMEC) sur la durée
 - Mise à disposition de ressources humaines et financières
 - Mesures favorisant les transports en commun, les modes actifs et le covoiturage au détriment de la voiture en solo
 - Communication auprès des salariés sur l'importance du projet
- **Dynamisme/conviction** du pilote du projet
- **Implication de salariés** « convaincus »
- Quelques **entreprises motrices** dans le cas d'un PDMEC & un **réfèrent mobilité** par employeur
- **Soutien** des collectivités et de la CCI
 - Prise en compte des demandes d'amélioration de la desserte
 - Conseil en mobilité
 - Participation aux actions de sensibilisation/animation

Zoom sur la démarche de l'Aéroport Nice Côte d'Azur

- Une démarche de PDME de la société aéroportuaire (500 salariés) lancée il y a plus de 10 ans dans le cadre de sa politique environnementale, ayant du mal à porter ses fruits
- Echec d'une action forte lancée en 2018 pour promouvoir le covoiturage
- Volonté d'élargir la démarche de mobilité aux autres entreprises de la plateforme (regroupant 5000 salariés)

- Etude d'accessibilité réalisée en 2019 par la CCINCA (données RH fournies par 12 entreprises représentant 1850 salariés) montrant un potentiel vélo élevé → deux actions prioritaires proposées :

- Création d'une association d'entreprises missionnant un conseiller en mobilité (opportunité appui ADEME)
- Mesures en faveur de l'usage du vélo





Zoom sur la démarche de l'Aéroport Nice Côte d'Azur

- Participation des entreprises à la formation PDME dispensée par MHC Conseil pour le compte de l'ADEME PACA
- Projet à l'arrêt pendant la crise sanitaire
- **Reprise mi-2021 :**
 - Echanges en cours avec le club de dirigeants de la zone d'activités de l'Arénas à proximité pour s'appuyer sur cette structure associative en vue de lancer un PDMEC à l'échelle « Grand Arénas »
 - Expérimentation lancée cet automne dans le cadre du dispositif « O'VELO! » du programme CEE : formation et test de vélos à assistance électrique





CCI NICE CÔTE D'AZUR

POLE TRANSPORTS ET MOBILITE

Anne GIOFFREDO

anne.gioffredo@cote-azur.cci.fr – 04 93 13 73 15

Cédric REYNAUD

cedric.reynaud@cote-azur.cci.fr – 04 93 13 74 97



20, boulevard Carabacel | CS 11259 | 06005 NICE CEDEX 01

T. 0 800 422 222 | www.cote-azur.cci.fr



Offrir des services en entreprises pour rendre
les modes actifs plus attractifs

Frédéric Serres

Vice Président de l'ADAVA

ADAVA PAYS D'AIX



Sans ma voiture, la vi(II)e autrement !

30 ans d'existence - 600 adhérents

30 bénévoles - 1 salarié

Des réseaux nationaux... Et locaux !



36 COMMUNES - 400 000 HABITANTS - 13 ANTENNES ADAVA PAYS D'AIX



Atelier participatif permanent (depuis novembre 2015)

Aide des adhérents à la réparation et à l'entretien de leurs vélos
Récupération, remise en état et revente de vélos usagés
Un mécanicien salarié - atelier ouvert 5 jours/7



Vélo-école pour adultes tous les samedis



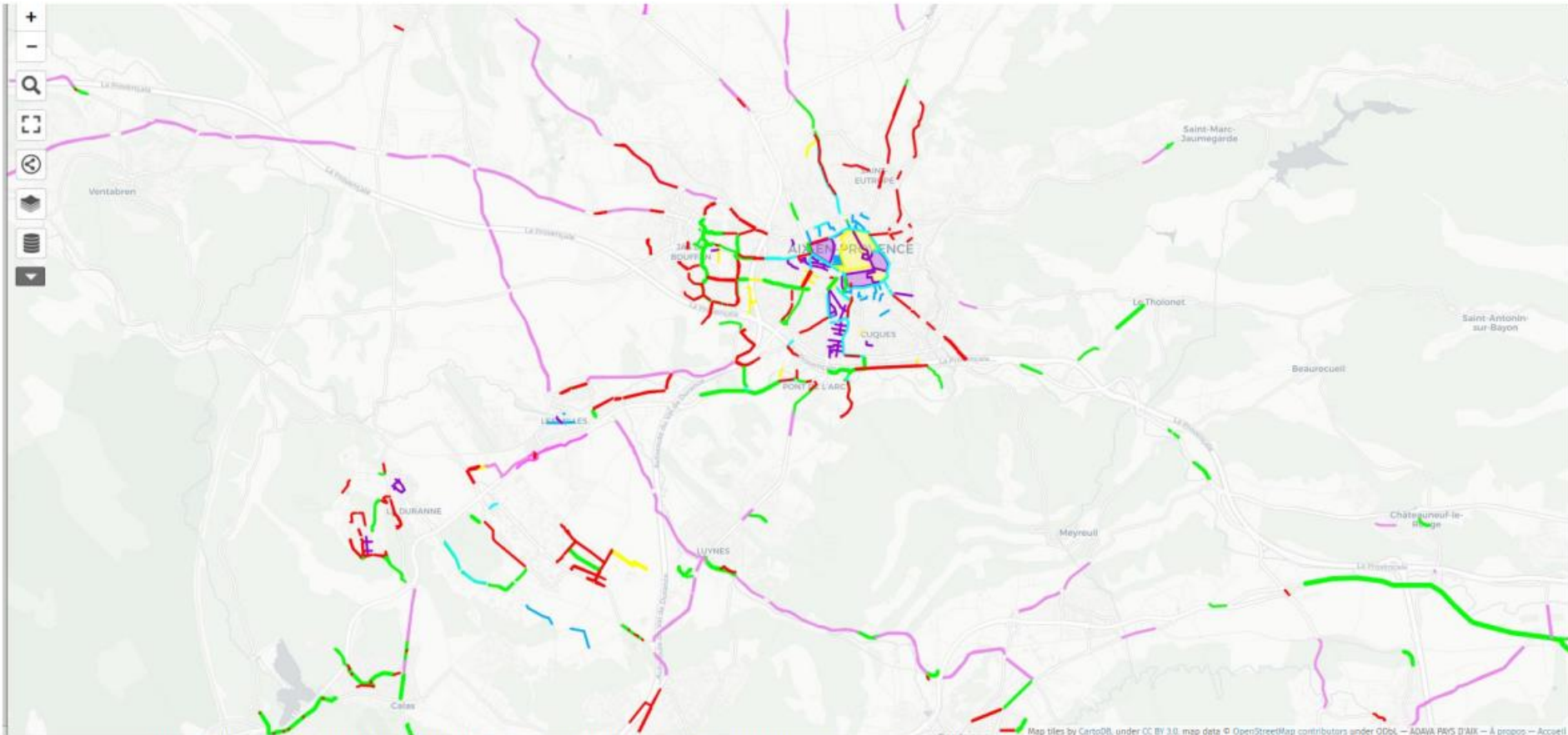
Lutte contre le vol : marquage BICYCODE® - Programme « Touche pas à mon vélo » (métropole Aix-Marseille-Provence)



*Marché Métropole Aix-Marseille-Provence / RAMDAM :
1000 marquages gratuits jusqu'en mai 2023*

Connaissance du terrain : carte du réseau cyclable du pays d'Aix

La base de donnée la plus précise, la plus complète et la plus à jour qui existe !



**Bandes et pistes cyclables, doubles-sens cyclables, voies bus partagées, zones piétonnes et de rencontre, arceaux de stationnement...
En ville et hors agglomération, tout est recensé.**

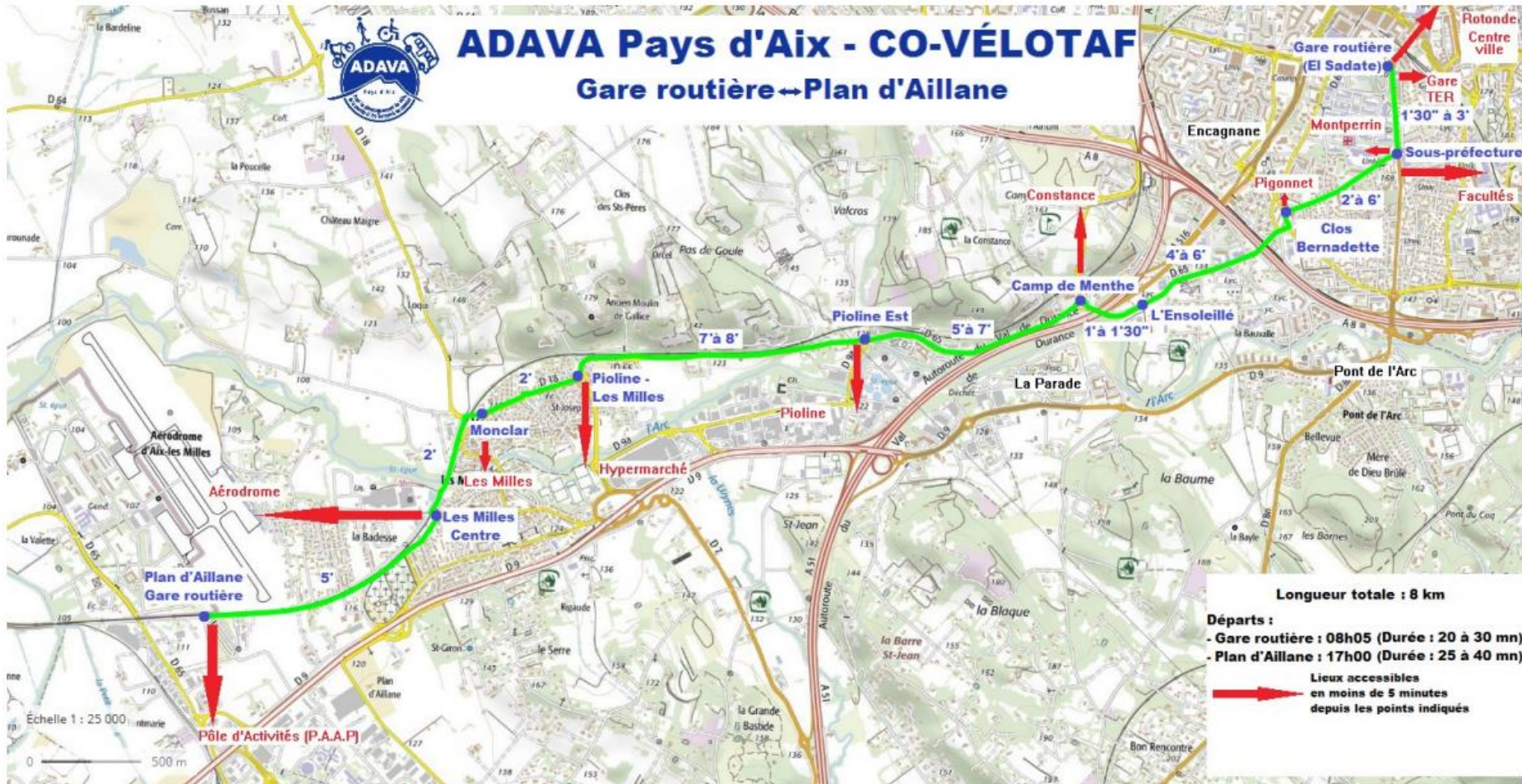
LOBBYING PRO-VÉLO : Dialogue et contact permanents avec les collectivités (communes, métropole, département, région...)



3 mai 2019 : signature de la convention entre l'ADAVA PAYS D'AIX et la Ville d'Aix-en-Provence

Conseil aux salariés

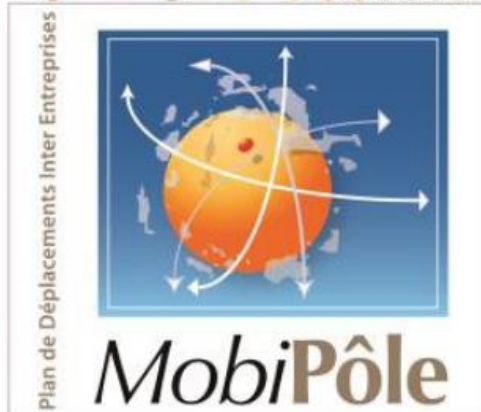
Prévention, sécurité, équipement, itinéraire, accompagnement, co-vélotaf...



Ligne expérimentale de co-vélotaf (2018-2020) entre le centre-ville d'Aix-en-Provence et le Pôle d'Activités (zone des Milles)

Conseil aux entreprises

PDE, PdiE, label Objectif Employeur Pro-Vélo...



Prix d'achat imbattable !

Pas de permis !

Pas de carburant !

Pas de carte grise !

Pas de PV !

Pas de péage !

Pas d'assurance !

Pas d'horodateur !



**Le vélo, c'est le véhicule de ceux...
Qui ne mettent pas tout leur argent... Dans leur voiture !!**

Pour se déplacer :

RAPIDITÉ

FLUIDITÉ

AGILITÉ

Pour le travail :

PRODUCTIVITÉ

PONCTUALITÉ

POPULARITÉ

Pour soi-même :

SANTÉ

SÉRÉNITÉ

ÉCONOMIES

Pour tous :

CONVIVIALITÉ

QUALITÉ DE L'AIR

CADRE DE VI(LL)E

À VÉLO...

COCHEZ TOUTES LES CASES !



Sans ma voiture, la vi(ll)e autrement !



- 14 : 00** Cellule régionale France Mobilités en Provence Alpes Côte d'Azur : point sur les actions en cours
- 14 : 10** Enjeux de la mobilité : témoignages d'employeurs
- 14 : 40** Echanges et réactions sur les enjeux principaux
- 15 : 00** Rappels réglementaires (LOM, FMD)
- 15 : 10** Questions / réponses sur la réglementation
- 15 : 20** Dispositifs d'accompagnement
- 15 : 50** Retours d'expériences des participants

Vos retours d'expériences



- Nous vous proposons une rapide synthèse des échanges
- Vous avez rédigé vos questions via le « chat »
- Nous allons les poser aux intervenants
- Ils vous répondent
- Et vous pouvez lever la main ou ouvrir votre micro pour poser de nouvelles questions en direct ou bien compléter votre intervention

Merci 😊